



AS FONDETTES ATHLÉTISME

DÉCHARGE POUR 2 SÉANCES D'ESSAI – saison 2026-2027

ATHLÈTE MAJEUR (naissance en 2009 et avant)

Renseignements sur l'athlète (mentions obligatoires)

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : Sexe : ☐ F ☐ M

Adresse du domicile :

Code postal et commune du domicile :

Numéro de portable : Email :

Personne à prévenir (mentions obligatoires)

Nom : Prénom :

Numéro de portable :

Pratique sportive souhaitée (cochez la case correspondant à la pratique souhaitée lors de l'essai)

- ☐ Athlétisme stade | ☐ Course hors-stade
- ☐ Marche nordique compétition ¹ | ☐ Marche nordique santé | ☐ Marche nordique adaptée ²

Je déclare **décharger** de toute responsabilité, l'ASF Athlétisme ainsi que ses membres, en cas d'accident ou de dommage de toute nature intervenant lors d'une séance d'essai.

Je m'engage à **respecter** les consignes et les règles de sécurité énoncées par l'entraîneur et à adopter un comportement respectueux du matériel et des locaux mis à ma disposition par l'ASF athlétisme.

La présente décharge de responsabilité n'est valable dans un délai d'un mois maximum qu'à l'occasion des 2 essais à exécuter aux 2 dates suivantes :

Date n° 1 Date n° 2

Au-delà de ces 2 séances, l'accès au stade et la participation aux entraînements ne seront autorisés qu'après une adhésion définitive à l'ASF Athlétisme pour la saison en cours. [Pour cela, rendez-vous sur le page Inscriptions de notre site www.asfondettesathletisme.com](http://www.asfondettesathletisme.com)

DATE :

SIGNATURE de l'athlète

¹ Essais uniquement le mercredi de 18h30 à 20h30

² Essais uniquement le mercredi de 10h00 à 12h00